Ensemble vers la réussite!

École Saint-Gérard

550 rue Liège Est, Montréal, Québec H2P 1J9 Téléphone : 514-596-5450

Septembre 2020

Info Saint-Gérard

Mot de la direction

Chers parents,

Nous tenons d'abord à vous mentionner que nous sommes tous très contents de revoir vos enfants. L'année scolaire 2020-2021 s'annonce remplie de beaux et grands défis pour les élèves et le personnel de l'école.

Les élèves seront appelés à se dépasser pour acquérir de nouvelles connaissances et développer de nouvelles compétences tout en ayant du plaisir.

Remerciements à tous les parents pour leur précieuse collaboration dans l'application des règles sanitaires actuelles. Nous remercions également toute l'équipe-école pour toutes les adaptations sanitaires que nous avons dû mettre en place pour la réouverture de l'école. La créativité, la collaboration et l'entraide de tous a su faire toute la différence. Merci beaucoup!

Bonne rentrée 2020-2021 à chacune et chacun d'entre vous.

Luc-Étienne Paris et Sabrina Rossi

Dans ce numéro:

Mot de la direction	1
Calendrier	2
Mesure COVID-19	3
10 septembre	3
Les enfants et la	
COVID	4
30 septembre	5
Intimidation	5
Entrée des élèves	5
Infos importantes	6
Paiement des frais	
scolaires	6
Paiement SDG et	
traiteur	6



SEPTEMBRE

Septembre								
D	L	M	M	J	V	S		
		1 er	2	3	4	5		
6	7 Congé Jour férié	8	9	18h30 Rencontre parents/enseignants 19h30 Assemblée générale (élection des membres du conseil d'établissement)	Journée pédagogique Thème: Journée sportive	12		
13	14	15	16	17	18	19		
20	21	Heure du conte dans les classes du préscolaire et de 1e année	23	24	25	26		
27	**Dernier jour pour le paiement des effets scolaires	29	30					

[«] Éduquer quelqu'un, c'est lui apprendre à penser par lui-même et à n'effectuer que les actes qu'il aura librement décidés. »

Mesure COVID-19



Votre participation et votre collaboration sont importantes pour le bon déroulement et la mise en application des règles sanitaires.

- Lorsque vous venez reconduire votre enfant à l'école et que celui-ci n'est pas inscrit au service de garde, présentez-vous à 7h55 le matin et à 12h43 (5 minutes avant la cloche).
- Avant ces heures, il n'y a pas de surveillance sur la cour et l'entrée y est interdite.
- Sur le trottoir, il est important de respecter le 2 mètres de distanciation sociale. Si cela n'est pas possible, nous vous demandons de porter un couvre-visage.
- -Les enfants de 5^e et 6^e années doivent avoir en leur possession un couvre-visage pour les déplacements à l'intérieur de l'école. Il est important de leur en fournir un ou deux.

10 SEPTEMBRE

18h30 à 19h15 - Rencontre entre les parents et les enseignants.

N.B: Les rencontres ont lieux à distance par TEAMS, ZOOM ou Via. Veuillezvous référer à l'organisation de l'enseignante.

19h30 - L'assemblée générale permet l'élection de parents qui souhaitent participer activement à la vie de l'école en prenant part à différents comités : conseil d'établissement (CÉ), comité de participation des parents (OPP) etc.





Quand dois-je garder mon enfant à la maison?

LES ENFANTS ET LA COVID-19

ON RESTE VIGILANT POUR ÉVITER LA PROPAGATION

Si votre enfant présente des symptômes parmi cette liste, il est recommandé de le garder à la maison et d'éviter les contacts avec les autres personnes. Attendez **24 heures** et réévaluez l'évolution des symptômes.

Avant de retourner votre enfant au service de garde éducatif à l'enfance ou à l'école, incluant au service de garde en milieu scolaire, nous vous invitons à utiliser l'outil d'évaluation sur Québec.ca/decisioncovid19 ou à composer le 1877 644-4545 et à suivre les directives qui vous seront données pour savoir si votre enfant devrait être testé ou s'il peut retourner dans son milieu de garde ou son milieu scolaire.



Fièvre

Enfant de 0-5 ans :

 température rectale de 38,5 °C (101,3 °F) et plus

Enfant de 6 ans et plus:

 température buccale de 38,1 °C (100,6 °F) et plus



Symptômes généraux

- Perte soudaine d'odorat sans congestion nasale, avec ou sans perte de goût
- Grande fatigue
- Perte d'appétit importante
- Douleurs musculaires généralisées (non liées à un effort physique)



Symptômes respiratoires

- Toux (nouvelle ou aggravée)
- Essoufflement, difficulté à respirer
- Mal de gorge
- Nez qui coule ou nez bouché



Symptômes gastro-intestinaux

- Nausées
- Vomissements
- Diarrhée
- Maux de ventre

Ne laissez pas votre enfant à l'école, au service de garde en milieu scolaire ou au service de garde éducatif à l'enfance :

- si vous avez reçu la consigne de votre direction de santé publique de vous isoler à la maison (votre enfant de même que ses contacts);
- s'il y a un risque que votre enfant soit atteint ou si vous croyez qu'il a été en contact avec un cas de COVID-19;
- si vous êtes en quarantaine après un séjour hors du Canada.

En l'absence de COVID-19, les personnes (enfants et adultes) qui présentent des symptômes d'allure virale (ex.: fièvre, mal de gorge, vomissements, diarrhée, rhume, grippe, gastroentérite) pourront réintégrer leurs activités lorsque chacune des deux conditions suivantes seront remplies:

 48 heures après la résolution de la fièvre (sans prise de médicaments);

ET

 24 heures après une amélioration significative des autres symptômes.





30 septembre 2020

Lors de la journée du 30 septembre 2020, il est primordial que votre enfant soit présent à l'école. Il y aura, lors de la matinée, la déclaration de la clientèle de l'école Saint-Gérard.

Intimidation et parents



Le Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) a produit en 2015 un l'outil destiné aux parents : CLIPS INTIMIDATION-PARENTS. Il s'agit une série de quatre capsules vidéo bilingues diffusées sur le web. Préparées avec le soutien de la Commission scolaire de Montréal (CSDM), ces quatre capsules sont destinées aux parents d'enfants de 9 à 13 ans. Chacune des capsules propose des ressources et des références pour les parents et les jeunes.

www.spvm.qc.ca/intimidation www.spvm.qc.ca/bullying pour la version anglaise.

Vous trouverez aussi notre plan de lutte sur le site de l'école :

https:/st-gerard.csdm.ca/ecole/intimidation/

Entrée du matin et du midi



ATTENTION

Nous désirons vous informer que les enfants qui ne sont pas inscrits au bloc du matin et/ou du midi au service de garde ne doivent pas se présenter avant l'arrivée des adultes qui assument la surveillance sur la cour :

MATIN: 7H55 MIDI: 12h43

De plus, lorsque vous venez chercher ou reconduire votre enfant à l'école, il est important que vous demeuriez à l'extérieur de la cour (sur le trottoir).

INFORMATIONS IMPORTANTES

- Nous désirons porter à votre attention, l'importance de remplir rapidement et de retourner les documents remis lors de la première journée de la rentrée (autorisation de sortie dans le quartier, autorisation de photographier ou filmer votre enfant, fiche santé, frais scolaires...). Veuillez en profiter pour prendre quelques instants avec votre enfant afin de parcourir les premières pages de l'agenda, faire une lecture de notre code de vie, des services et renseignements utiles à connaître. Il est aussi important de bien compléter la première page de l'agenda scolaire.
- Un rappel important concernant l'identification de tous les effets scolaires mais aussi personnels (vêtements, chaussures, sac d'école, boîte à lunch, ...) de votre enfant ce qui est très aidant lorsqu'il égare ou perd ses effets. Il nous est impossible de contrôler les effets de près de 500 enfants. Encore une fois, nous sollicitons votre collaboration.
- Il est très important de téléphoner à l'école (514-596-5450) pour mentionner l'absence de votre enfant. Ceci facilite beaucoup la tâche de la secrétaire. Vous pouvez laisser un message en tout temps dans la boîte vocale. N'oubliez pas de mentionner le groupe et le nom de votre enfant.
- Il est important de communiquer avec le secrétariat de l'école tout changement d'adresse ou de numéro de téléphone.
- Les parents qui désirent rencontrer un membre du personnel, ou encore avec la direction, peuvent le faire en communiquant au moyen de l'agenda scolaire ou encore, en téléphonant au secrétariat au (514) 596-5450 option 0. L'adresse courriel de l'école, stgerard@csdm.gc.ca, peut aussi être utilisée.
- Dour rejoindre le service de garde, (514) 596-5450 option 7 ou par courriel à st-gerard.sdg@csdm.qc.ca

Paiement des frais scolaires

Les frais scolaires devraient être acquittés pour le lundi 28 septembre 2020. Pour procéder au paiement, rendez-vous sur le portail Mozaik Parent : https://portailparents.ca/accueil/fr/ Sous l'onglet FINANCES, vous y trouverez un lien nommé : Effets scolaires - Saint-Gérard. Lorsque vous cliquerez, votre état de compte ainsi que la procédure de paiement en ligne via votre institution bancaire s'affichera.

***À noter qu'il est possible de payer par chèque ou en espèce (argent exact) en nous le faisant parvenir dans une enveloppe bien identifiée au nom de l'enfant.

(I)

Info-paiement SDG + Info traiteur

En pièces-jointes, vous trouverez les informations relatives à la procédure de paiement de votre état de compte du service de garde envoyé par courriel à la fin de chaque mois.

Vous y trouverez également la description et le fonctionnement du traiteur scolaire—service offert par une compagnie externe.

Les communications pour le service de garde doivent être mises dans la boîte à lunch et données à l'éducatrice. Pour toute modification à l'horaire des enfants, vous devez envoyer un courriel à l'adresse courriel suivante : st-gerard.sdg@csdm.qc.ca ou par téléphone au (514) 596-5453.

*** Il est également important de prévoir une collation supplémentaire pour la fin de journée.

Bonne rentrée scolaire!

